

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 37 (1959)

Heft: 1

Artikel: Variétés neuchâteloises

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-721607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Berichtigung

Leider ist uns im Artikel des Septemberheftes 1958, Seite 76, ein unerfreulicher Druckfehler entgangen. Wir hatten auf die wertvollen Sätze aus dem Büchlein «Spiegel des Alters» hingewiesen. Bedauerlicherweise wurde der erste Buchstabe des Namens des Verfassers in ein K verwandelt. Sein Name lautet aber Eduard Heller. Wir bitten um nachsichtige Entschuldigung. Wir benützen den Anlass, um erneut unsere Leser auf diese Schrift aufmerksam zu machen, die im Aehren-Verlag, Affoltern a. A., erschienen ist. Sie trägt den Untertitel «Allerhand Tröstliches in einer herben Schale». Damit ist ihr Inhalt noch lange nicht erschöpft; sie trägt durch ihre feinsinnigen Beobachtungen sehr wesentlich zum Verständnis der Alten bei.

Variétés neuchâteloises

Nos vieux. Le «vieillissement», dont on parle depuis quelque temps, n'est pas un «vain» mot, du latin vana = vide; non, il n'est pas vide, il est tout rempli, au contraire, de cette farce qu'est la vie et qui nous pousse en avant.

Notre petit canton qui a déjà eu plusieurs centenaires ces dernières années — Madame Dr Morin, Mademoiselle Barbezat, Monsieur Richard et d'autres que nous avons fêtés — est heureux d'en posséder deux cette année, Mesdames Dubied-Haag † *, de Boveresse, et von Bergen, de La Sagne, toutes les deux en bonne santé, heureuses d'être au monde et reconnaissantes de l'affection dont on les entoure: elles sont l'une à l'Hospice de Cressier et l'autre à celui de La Sagne, deux maisons modèles, dont on ne saurait assez vanter la tenue et où elles jouissent du respect des autres; il n'y a pas de mots pour exprimer ce sentiment de confort intime et moral que rien ne remplace. Le jour de ses cent ans Madame Dubied se sent tout à coup embrassée par un brave vieux, Monsieur Muriset, tout fier, auquel elle dit: «Eh! bien, vous n'êtes pas difficile...!» — La maman von Bergen est si heureuse qu'elle ne cesse de dire: «Je n'ai pas l'ennui, on est

* On vient de nous apprendre que Mme Sophie Dubied-Haag est tranquillement décédée un des derniers jours d'octobre.

tout à fait bien, les sœurs, diaconesses de St-Loup, et le directeur, Monsieur Julien Junod, sont si gentils!»

Le home de Buttes. Le Val-de-Travers était le seul district qui ne possédait pas d'hospice de vieillards à part un tout petit asile aux Bayards, que faisait vivre la Commune. Alors Monsieur Marcel Hirzel, député de Fleurier, déposa sur le Bureau du Grand-Conseil une motion pour qu'on ouvre un asile au Val-de-Travers, tant il est vrai que les vieux n'aiment pas être dépayrés; et cela est si vrai qu'un pauvre vieillard de Môtiers, qu'on avait placé à l'hospice de La Côte, à Corcelles, ne pouvait pas y rester tant il avait l'ennui de son vallon; se plaignant un jour à son pasteur, assis près de lui sur la magnifique terrasse, ce dernier lui dit: «Voyez cette vue sur le plateau, le lac et les Alpes; il n'y a rien de plus beau!» Et le vieux de répondre: «Justement, c'est ce lac qui me fout les bleus...!»

Par bonheur il y avait à Buttes entre les mains de la Commune, un fonds de cinquante mille francs destiné spécialement à un asile de vieillards et don d'un généreux anonyme; les communes et le gouvernement consultés promirent leur concours, les industriels et le peuple firent leur part, le pasteur Huttenlocher, un fidèle ami des bonnes œuvres, lança l'œuvre nouvelle, constitua un comité très actif, à la tête duquel il fit nommer Monsieur Philippe Jéquier, fabricant d'horlogerie à Fleurier, et dont il fut le secrétaire et le caissier très vivant; avec lui l'œuvre du home allait marcher si bien que, un an après la cérémonie du premier coup de pioche sur le terrain choisi et donné de Possena, s'élevait le home des vieillards du Val-de-Travers, dont on ne peut pas assez vanter l'esprit moderne et le bon goût des architectes; son inauguration organisée et présidée au temple par le pasteur et les membres de son comité, accompagnés de deux fanfares, fut une fête à la gloire de Dieu et de notre peuple.

Le bâton de vieillesse. Un événement qui peut étendre très loin son influence, c'est l'activité débordante du président de la section neuchâteloise de la Fondation «Pour la Vieillesse» qui a ranimé l'intérêt faiblissant des Neuchâtelois pour cette œuvre. Il a d'abord atteint progressivement toutes les paroisses refroidies et, en qualité de pasteur retraité, il a obtenu du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée l'autorisation de prêcher pour les vieux dans tous nos villages, où il a fait de nombreuses et nouvelles adhésions, semant partout un grand amour pour les vieillards.

Puis il a fini par vaincre la résistance des journaux qui n'admettaient pas facilement nos appels à la bienveillance pour les vieux qui ne peuvent pas plaider librement leur cause devant le peuple, et ses articles animés d'un souffle de charité chrétienne lui ont ouvert de nombreuses portes. Alors il a trouvé plus facilement des collecteurs pour ceux qui souffrent et qui portent le poids des ans, et à d'autres il envoie un bulletin de versement de chèque postal avec un calendrier qui rappelle la fuite du temps et les demandes de secours toujours plus nombreuses. Accordez donc votre appui aux vieillards du pays, puisqu'en 1957 la seule section neuchâteloise a distribué pour fr. 99 242.20 de secours; et au service d'aide familiale, 273 foyers de vieillards ont bénéficié de ces aides ménagères; le vieillissement est accompagné souvent d'infirmités et de maux chroniques, dont l'intervention de notre Fondation diminue la rigueur et améliore la vie des vieillards.

C'est pourquoi notre Président, qui cherchait depuis longtemps une solution, a inventé le «Bâton de vieillesse» offert à la population neuchâteloise, et on a chargé des enfants de le vendre dans tout le canton contre un franc pendant la seconde quinzaine d'octobre; commandés, après de nombreux pourparlers, à la fabrique de chocolat Suchard, ces 20 000 Bâtons enveloppés dans un papier spécial, sur un carton, avec un joli ruban, la poignée recourbée comme la canne d'un vieillard, se sont vendus dans toutes les localités, y laissant le bon goût du chocolat Suchard et un bénéfice appréciable pour nos braves vieux.

Mais ce qu'on ne pourra jamais assez dire, c'est le souci, l'inquiétude, le travail qu'a donné à notre cher Président ce «Bâton de vieillesse», très apprécié de notre peuple et pour la vente duquel le Comité neuchâtelois est disposé à donner tous les renseignements désirables.

G. V.

Jahresversammlung der Schweizerischen Gesellschaft für Gerontologie

Am 29. November 1958 hielt die Schweizerische Gesellschaft für Gerontologie ihre Jahresversammlung in Genf ab. Die Verhandlungen fanden statt im dortigen Kantonsspital. Den Vor-